



Fiche d'inscription saison 2024 / 2025 – Enfants 7-12 ans

Nom :

Date de naissance :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone du tuteur :

Adresse mail :

(Nécessaire pour l'administration)

Lieu des cours :

Mercredi à Ramonville :

Groupe 7-12 ans (17h15-18h15) ☐

Personne à prévenir en cas d'accident :

Son numéro de téléphone – **OBLIGATOIRE** :

L'adhésion annuelle de 20 euros est incluse dans les tarifs présentés ci-dessous.

En adhérant à l'association vous en acceptez le règlement intérieur (voir page suivante).

Tenue de l'association (nécessaire pour le festival annuel de mai-juin 2022) sur commande au secrétariat : 06.67.75.86.04 ou toulouse@capoeiragem.fr (environ 35 €). Nous vendons aussi des instruments de musique.

CAPOEIRA ENFANTS – 1 cours par semaine	☐ 105 euros par trimestre (3 mois) ☐ 175 euros par semestre (6 mois) ☐ 200 euros par an (9 mois)
Pour le deuxième enfant d'une famille	☐ 70 euros par trimestre (3 mois) ☐ 95 euros par semestre (6 mois) ☐ 120 euros par an (9 mois)

IMPORTANT : L'association Capoeiragem est partenaire de la Ferme Curupira, fondée par Afonso au Brésil, dans une initiative écologique, un lieu de partage et d'échange interculturel autour d'initiatives durables, vous pouvez nous soutenir dans cette démarche, avec 3€ par mois en plus sur votre inscription. Ainsi, vous assurez l'introduction d'un arbre et son entretien pendant 1 année. Les bénévoles et partenaires sont bienvenus. www.fermecurupira.org

SOUTIEN à la Ferme Curupira 3 € par mois en plus sur votre inscription ou prix libre	☐ 36 euros ☐euros
---	--

Inscription à établir à l'ordre de Capoeiragem (non remboursable, non cessible à un tiers).

Dans la mesure du possible, ne pas mettre de décimales aux montants de vos chèques.

Le paiement par chèque peut s'effectuer en plusieurs fois : fournir l'ensemble des chèques avec le mois d'encaissement souhaité au dos de chaque chèque (les chèques sont encaissés vers le 1er de chaque mois). Par exemple, sur une inscription annuelle vous pouvez faire dix chèques qui seront encaissés d'octobre à juillet. Nous acceptons les chèques vacances et les coupons sport ANCV.

Pour les mineurs, partie à compléter par les parents :

Je soussigné(e), accepte qu'en cas d'accident mon enfant soit transporté aux urgences.
Avec l'inscription, le responsable légal désigné ci-après autorise Capoeiragem à prendre des photos et vidéos de l'enfant..... dans le cadre des activités proposées par Capoeiragem lors des ateliers, spectacles et festivals. Le responsable légal autorise la diffusion de ces supports uniquement dans le cadre de Capoeiragem.

Je m'engage à m'assurer de la présence du professeur avant de déposer mon enfant et à le récupérer à l'heure.

Signature des parents :



Règlement intérieur de l'association Capoeiragem

Article 1 – Adhésion et cotisation

Les cours se règlent en début de période de pratique (trimestre, semestre ou année). L'association propose un cours d'essai gratuit par pratiquant. L'association se réserve le droit de refuser tout élève dont la cotisation ne serait pas à jour.

Article 2 – Aptitude à la pratique

Toute personne s'inscrivant à une activité organisée par Capoeiragem (cours, stages, atelier de danse, de capoeira, festival...) s'assure de ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique de la capoeira et de la danse.

Article 3 – Responsabilité des parents d'enfants mineurs

Les enfants mineurs sont conduits à la salle de capoeira et laissés uniquement en présence de l'animateur. Ils devront être récupérés au même endroit, à la fin du cours et à l'heure.

Article 4 – Cours / Entraînements / Baptême

L'adhérent s'engage à respecter les horaires de début et de fin des cours et s'engage à ne pas entrer ou sortir des cours sans l'accord du professeur.

L'association se réserve le droit d'apporter des modifications au planning des cours ainsi que d'annuler des cours. Certaines salles sont fermées pendant les vacances scolaires. Les adhérents à l'association Capoeiragem en seront informés par email. Les cours ne sont pas assurés les jours fériés sauf exception.

L'association décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol et pour tous préjudices corporels ou matériels subis par les adhérents durant les cours et déplacements.

L'association se décharge de toutes responsabilités concernant les élèves en dehors des heures d'activité.

Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement.